Canton de Berne

Commune municipale de La Ferrière

Plan d'Aménagement Local *(PAL)*

Plan de Zones de Protection *(PZP)*

1:5000

ATB SA
Ingénieurs civils et en
Aménagement du territoire
Tél 032 497 77 77 - Fax 032 497 77 70
www.atb-sa.ch - info@atb-sa.ch

NATURA
BIOLOGIE APPLIQUÉE SA

N° dossier 5126		N° plan 14	
Format : 1'762 x 840 mm			
Date	*Projet*	*Dessin*	*Contrôle*
10.08.2023	IPP	SAFR	EMC

INDICATIONS RELATIVES À L'APPROBATION

Entrebien initial *(art. 59 a LC)* le 14.09.2022

Procédure de Participation *(art. 58 LC)*
Publication dans la Feuille Officielle d'Avis du District *(FOADC)* les
Information et Participation de la Population *(IPP)* du
Séance d'information publique le

Examen Préalable *(ExP, art. 59 LC et 118 OC)* du

Procédure d'opposition *(art. 6o LC)*
Publication dans la Feuille Officielle d'Avis du District *(FOADC)* les
Dépôt Public *(DP)* du
Séance(s) de conciliation les
Opposition(s) liquidée(s) -
Opposition(s) non liquidée(s) -
Réserve(s) de droit

Adoption *(art. 66 al. 2 LC et art. 4 a RO)*
Arrêté par le Conseil Municipal le
Adopté par l'Assemblée Municipale le

Attestation *(art. 12b OC)*
Au nom de la Commune municipale de La Ferrière
Monsieur le Maire Le Secrétaire Municipal
Bernard TSCHÄPPÄT Alex Valladares

Les indications ci-dessus sont certifiées exactes,
La Ferrière le Le Secrétaire Municipal

Approbation *(art. 61 LC)*
Approuvé par l'Office des Affaires Communales et de l'Organisation du Territoire *(OACOT)*

Légende

Objets communaux - Prescriptif

- Arbre digne de protection (RCC art. 525)
- Arbre remarquable digne de protection (RCC art. 525)
- Cavité, grotte, gouffre (RCC art. 538, 539)
- Doline (RCC art. 538, 539)
- Allée d'arbres (RCC art. 525)
- Haie avec mur en pierres sèches (RCC art. 533, 539)
- Haie (RCC art. 533)
- Mur en pierres sèches (RCC art. 539)
- Prairies et pâturages secs riches en espèces (RCC art. 532)
- Plan d'eau (RCC art. 532)
- Prairies et pâturages humides (RCC art. 532)
- Marais (RCC art. 532)
- Pierrier (RCC art. 538, 539)
- Bosquet (RCC art. 533)
- Périmètre de protection du paysage (RCC art. 531)
- Périmètre de protection du paysage villageois (RCC art. 535)

À titre indicatif

- Zone à bâtir
- Cadastre
- Limite administrative communale

Objets cantonaux - Indicatif

Habitat des sources (RCC art. 532)
- Naturel
- Atteint
- Détruit, captée

Tronçon de cours d'eau
- Cours d'eau en surface
- Cours d'eau sous terre
- Forêt dense
- Inventaire des objets naturels en forêt (RCC art. 536)

Protection des eaux
- Zone de protection S1

Recensement architectural, bâtiments
- Objets dignes de protection
- Objets dignes de conservation

Recensement architectural, Ensembles bâtis et ensembles structurés
- Groupe de construction
- PS-RIRP Chemins de randonnée pédestre (RCC art. 523)
- PS-TC - La Suisse à vélo (RCC art. 523)

Voies des communications historiques IVS (RCC art. 523)
- Local - Tracé historique
- Local - Tracé historique avec substance
- Local - Tracé historique avec beaucoup de substance
- Régional - Tracé historique
- Régional - Tracé historique avec substance
- Régional - Tracé historique avec beaucoup de substance
- National - Tracé historique
- National - Tracé historique avec substance
- National - Tracé historique avec beaucoup de substance

Objets fédéraux - Indicatif

Batraciens - objets fixes (RCC art. 537)
- Secteur A
- Secteur B

Système de mise en réseau faune sauvage
- Axe de liaison national
- Axe de liaison régional

Vue d'ensemble au 1:25'000

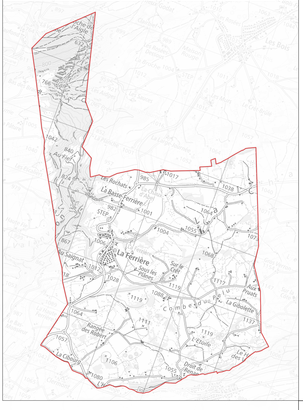

0 250 500 m

Source cartographique: https://www.swisstopo.admin.ch/